

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2020-2021/2
Titre	CE2D Professionnel
Matière	Matière de l'option groupée :VENTE Vente et distribution Connaissance des produits Art de la vente Organisation de magasin Décoration – Étalage

**Direction de l'organisation
des jurys**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret :

- Vente et distribution
- Connaissance des produits
- Art de la vente
- Organisation de magasin
- Décoration – Étalage

ATTENTION : Les matières suivantes faisant partie de l'option de base groupée ne sont pas prises en compte dans ces consignes :

Economie de l'entreprise
Dactylographie – Bureautique

●●● Programme

Le numéro du programme : **106/2002/249**

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/102-2002-249.pdf>

Rappel : Les consignes qui suivent ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré pour l'enseignement secondaire Professionnel (CE2D) – **VENTE**.

II. Organisation de(s) l'examen(s)

●●●Type d'examen

L'examen portant sur la matière Vente et distribution, Connaissance des produits, Art de la vente, Organisation de magasin, Décoration – Étalage sont un examen oral.

●●● Conditions pour présenter l'épreuve pratique

L'examen pratique se déroulera à Liège* : Ecole EC2, rue Lairesse 101 4020 Liège Le mardi 25 mai 8.30H avec son matériel.

Cet examen pratique intégrera diverses situations en application de la théorie. Bien entendu, la tenue vestimentaire, l'attitude physique, comportementale et sociale seront prises en compte.

Pour la matière de Décoration - **Étalage** : réaliser un étalage proposant un produit montrant l'évolution du jardin dans notre vie. L'étalage doit avoir un but publicitaire. Il sera réalisé dans un box d'environ H 0,98 x L 0,60 x l 0,4m

●●●Matériel

Prévoir le matériel requis pour la réalisation de l'étalage (à réaliser dans un box d'environ H 0,98 x L 0,60 x l 0,4m)

Prévoir la fiche budget de l'étalage, la fiche technique d'un des produits de l'étalage mis en valeur et son affiche publicitaire réalisée par vos soins au moyen d'un logiciel informatique.

Matériel autorisé : calculatrice, ciseaux, colle, papier de déco, ordinateur portable ...

Matériel refusé : clous, agrafes et épingles

** En venant de la Gare des Guillemins, prendre le bus 17 vers Droixhe et descendre à l'arrêt Médiacité, continuer la rue Gretry vers la droite sur environ 300 m et au feu rouge, prendre à gauche rue Lairesse. Il est possible de prendre aussi le bus 4 dans le sens Pont de Fragnée puis descendre aussi à la Médiacité ensuite c'est le même chemin.*

●●●Ce qui est attendu du candidat = consignes d'examens ?

- Répondre aux questions théoriques ou pratiques
- Réaliser un entretien de vente
- Réaliser l'étalage avec les produits et matériels apportés

Attention de bien lire et analyser le programme 102-2002-249

III. Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

Chaque matière sera notée sur 20 points.

●●● Dispense

Pour être dispensé, il faut obtenir une note minimum de 10/20.